



Rapport développement durable

2020

Mairie de Cannes

***Faire du développement durable un levier
pour la qualité de vie, l'attractivité,
l'emploi et le pouvoir d'achat***

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse.....	5
Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins.....	5
Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale.....	6
Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique.....	6
Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée.....	7
Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion.....	7
Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois	8
Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées.....	9
Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous.....	10
Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée	11
Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une ville intelligente	11
Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique	11
Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable.....	12
Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique.....	13
Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable	15
Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable.....	15
Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable	15
Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité.....	15
Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail.....	16
Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21	16
Annexe : Bilans 2019 et 2020 des cessions de certificats d'économies d'énergie.....	17

Introduction

Ce rapport développement durable 2020 reflète bien entendu l'épidémie de Covid-19 et la gestion de ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. A Cannes les conséquences ont été plus fortes qu'ailleurs car la crise a réduit quasiment à néant la saison 2020 des salons du Palais des Festivals et des Congrès, avec un impact très fort sur toute l'activité liée à l'événementiel, sur l'hôtellerie restauration et la culture et en cascade sur l'ensemble des commerces locaux.

Dans ce contexte, la Mairie de Cannes a mené une action particulièrement proactive avec la mise en place dès le 23 février 2020 d'une cellule de crise et d'anticipation suivie d'une cellule municipale de recherche de matériel. Cette anticipation couplée aux dispositifs déjà opérationnels dans le cadre de la lutte contre les risques majeurs a permis à la Mairie de Cannes de mettre des masques et visières de protection à disposition de l'ensemble des professionnels locaux et de monter en un temps record une filière locale de production et de distribution de masques en tissu à destination de l'ensemble de la population cannoise.

Sur le plan sanitaire, la Mairie de Cannes a procédé à une campagne de désinfection générale des rues et du mobilier urbain, et a soutenu le déploiement massif des tests Covid, en testant l'ensemble des personnels concernés par l'accueil des enfants et l'accueil du public juste avant la sortie du premier confinement, en permettant l'installation d'un laboratoire dédié aux tests Covid dans des locaux municipaux et en mettant l'espace public gratuitement à destination des professionnels libéraux pour effectuer ces tests, et enfin en déployant ces tests de façon exhaustive dans tous les EHPAD de la commune, dans les résidences autonomie, auprès de l'ensemble des occupants des navires accostant dans les ports de Cannes et dans les centres d'accueil des personnes sans domicile fixe.

En matière économique, l'action municipale et intercommunale a été très forte : exonérations et reports de taxes et redevance pour de nombreuses entreprises, élargissement des terrasses des restaurateurs et accompagnement de ceux-ci à la mise en œuvre du protocole sanitaire, campagne de promotion du commerce local, dispositif #HelpCommerces de mobilisation de dons privés pour réaliser des achats dans des commerces locaux à destination des personnes les plus fragiles et les plus isolées, mise en place du service de commande et de livraison de courses à domicile « Allô Courses », lancement de la marketplace Shoopier pour valoriser les commerces locaux (d'abord sur internet puis sur les téléphones mobiles), plan intercommunal d'accompagnement, de soutien et de sauvegarde des entreprises. La Mairie a également cherché à maintenir le maximum de manifestations et a défendu l'idée qu'une activité événementielle est possible, même dans un contexte sanitaire contraint.

Sur le plan social, la Mairie de Cannes a ouvert un second centre d'accueil des sans domicile fixe durant les deux périodes de confinement et a mis en place durant le second confinement une cellule municipale de soutien social et financier : ce dispositif inédit en France et novateur prévoit un service téléphonique d'écoute professionnelle et d'orientation, la création d'une Commission d'attribution d'aides exceptionnelles et l'octroi d'aides financières en fonction des besoins.

Mais l'année 2020 a été, malgré cette actualité sanitaire très prégnante, une année active en matière d'actions environnementales avec notamment, aussitôt le nouveau Conseil Municipal installé, le vote d'un grand plan zéro plastique à destination de l'ensemble des utilisateurs du domaine public, marqueur d'un nouveau mandat très ambitieux sur le plan environnemental.

Voici les principaux objectifs du mandat 2020 – 2026 concernant l’environnement :

- Devenir le territoire modèle en France pour protéger les habitants des risques majeurs ;
- Développer les énergies propres (réseaux de chauffage et de climatisation, production hydroélectrique, méthanisation et valorisation énergétique des déchets, thalassothermie et récupération de calories des réseaux d’eaux usées, hydrogène, plan photovoltaïque) ;
- Poursuivre la protection de la baie de Cannes ;
- Lutter contre le plastique à usage unique ;
- Réutiliser les eaux usées traitées pour des usages urbains afin de lutter contre le gaspillage de l'eau potable ;
- Développer les pistes cyclables et installer des boxes à vélos électriques autonomes en énergie avec chargeurs solaires ;
- Encourager les opérateurs de logistique urbaine à être plus vertueux ;
- Consacrer 5 hectares à une agriculture innovante le long de l'avenue Michel Jourdan ;
- Poursuivre la protection et la valorisation de la Basse vallée de la Siagne dans sa nouvelle vocation naturelle, agricole et de loisirs ;
- Planter 1000 arbres supplémentaires d’ici 2026, augmenter la végétalisation et les points d'eau pour lutter contre la chaleur ;
- Mettre en place un tableau de bord environnemental.

Axe 1 : Cannes plus harmonieuse et pratique au quotidien

Cet axe regroupe l'ensemble des actions de l'Agenda 21 concernant les déplacements, l'aménagement et les déchets.

Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour circuler mieux en polluant moins

La **nouvelle navette du Mouré Rouge** a desservi du 1^{er} juillet au 15 septembre les plages du boulevard Gazagnaire depuis les parkings de la Roseraie et du Mouré Rouge, en complément de la **navette estivale BoccaCabana**, gratuite elle-aussi, desservant depuis quelques années les plages du boulevard du Midi. La performance du réseau de bus a été renforcée en 2020 avec une amélioration de la fréquence de certaines lignes. Au cours du premier confinement, les bus se sont adaptés au contexte sanitaire avec des distributeurs de gel hydro-alcoolique, des plaques en plexiglas pour protéger les chauffeurs, des marquages au sol et la neutralisation d'un siège sur deux pour respecter la distanciation sociale.

Le chemin piétonnier de Font de Veyre a fait l'objet en 2020 d'une rénovation complète. Trois « coronapistes » (aménagements cyclables provisoires) ont été mises en place à la fin du confinement du printemps 2020 : **1.7 km de piste sur la Croisette** entre la gare maritime et l'entrée du port canton, **800 m de piste avenue Pierre de Coubertin** et 600 m sur la voie rapide. La piste de la Croisette a été pérennisée après quelques ajustements et **prolongée de 1.3 km** jusqu'au Palm Beach dans la contre-allée du jardin Albert 1^{er} et du square de Verdun, l'expérimentation de la piste Coubertin a été prolongée, tandis que l'expérimentation d'une piste sur la voie rapide a été interrompue en raison de sa faible utilisation et de son fort impact sur la circulation. **600 m de piste cyclable ont également été aménagés sur le boulevard du Riou** (entre le cimetière du grand Jas et le boulevard du Périer) **et le boulevard du Four à Chaux** ; la seconde phase des travaux du **boulevard Gazagnaire** à Cannes a débuté fin 2020 sur la section du rond-point Paul-Harris jusqu'au rond-point Gould avec mise en sens unique, élargissement du trottoir et aménagement d'une piste cyclable de 750 m. **Au total, le linéaire de pistes cyclables aura augmenté de 30 % sur le territoire de Cannes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 pour un total de 18,4 km (+ 2,3 km en phase de test) !**

8 nouveaux arceaux vélo ont été installés en janvier 2020 à la gare de la Bocca et 60 nouveaux arceaux ont été installés en octobre 2020 au centre-ville de Cannes, soit 504 arceaux de stationnement vélos au total. La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a mis en place de son côté fin 2020 des **abris-bus sécurisés** à proximité d'arrêts du réseau de transport Palm Bus. Cannes Lérins a également lancé en septembre 2020 le **dispositif Palm Vélo** qui permet aux habitants des cinq communes de l'agglomération de **louer pour une période d'un à trois mois un vélo à assistance électrique** pour un montant de 36 euros par mois (26 euros pour les détenteurs d'un abonnement annuel Palm Bus) : 50 vélos sont disponibles dans le cadre de ce dispositif.

Les rues Montaigne, des Belges, Saint Honoré, Foch, frères Casanova, Vagliano, 24 août et Terrefial, les boulevards de la République (section comprise entre la place du Commandant Maria et le boulevard d'Alsace), de l'Observatoire, Beausoleil, du Riou et du Four à Chaux, l'avenue de la Roubine (section comprise entre les rues Paul Négrin et de la Praderie), le chemin de la Merlette et le chemin rural de l'Abadie ont fait l'objet d'une **rénovation complète** en 2020. Le parking de l'Evêché et partiellement celui du port Canto ont été intégrés dans la régie Cannes Parking ; le parking Pantiero géré par la CCI s'est aligné sur l'offre week-end des parkings en régie (3 heures gratuites le samedi et le dimanche et un forfait plafonné à 3 euros pour la nuit du samedi au dimanche). **Le dispositif du disque vert a été prolongé de deux années supplémentaires** en limitant les nouvelles attributions aux véhicules émettant moins de 100 grammes de CO₂ par kilomètre : 129 disques ont été attribués de janvier à novembre 2020 (709 depuis 2015). Une borne de recharge électrique dédiée aux taxis a été installée en septembre 2020 à la station taxi de l'Hôtel de Ville.

Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale

Le **projet de rénovation de la place Roubaud à la Bocca** a été présenté aux Boccassiens le 31 août 2020. Prévue pour être livrée en 2024, la future place comprendra une grande halle esthétique qui accueillera le marché, La Poste, une mairie annexe, un poste de polices municipale et nationale, un office du tourisme ainsi qu'une brasserie ; seront également implantés un parking souterrain de 300 places ainsi qu'un parc paysager. La **seconde phase des travaux d'embellissement du port Canto** a été lancée avec notamment l'aménagement de « l'Espace Grand Large ».

Afin d'améliorer le bien-être des écoliers et jeunes enfants, le conseil municipal a voté le 22 juin un **plan de lutte contre la chaleur dans les écoles et les établissements d'accueil de jeunes enfants**. Les premiers travaux de végétalisation des cours de récréation ont concerné les **écoles Marcel Pagnol (maternelle) et Bocca Parc**. Vingt-neuf arbres ont été plantés dans les deux cours d'écoles pour créer des zones d'ombrage naturelles l'été et laisser passer le soleil en hiver ; les sols ont été désimperméabilisés pour permettre l'écoulement des eaux et des fontaines ont également été installées.

Le **jardin partagé des Vallergues a fait l'objet d'une extension** avec la mise en place d'un poulailler, et une surface de 2 025 m² dans le **quartier Ranguin** a été aménagée en **dix-huit parcelles** d'une surface d'environ 100 m² chacune, attribuées en août 2020. Après quatre ans d'efforts, le vignoble de l'Abbaye de Lérins sur l'île saint Honorat a de son côté décroché en février 2020 le label Ecocert Agriculture Biologique et Vin Biologique pour le millésime 2019. L'élaboration des nouveaux plans de gestion de la Croix des Gardes et de l'île Sainte Marguerite a été engagée.

Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique

Depuis février 2020, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a mis en place le **relais tri mobile**, un équipement mobile de 24 m² pour récupérer les petits objets ou D3E peu volumineux, les déchets dangereux ainsi que les huiles alimentaires usagées. Il est installé sur les allées de la Liberté le premier jeudi de chaque mois de 9h à 14h, et au marché de La Bocca le quatrième samedi de chaque mois de 7h30 à 12h30. Une réglette mémotri a également été mise à disposition de tous les ménages et élèves cannois pour les guider dans leurs gestes de tri.

Afin d'associer pleinement les acteurs associatifs locaux à la promotion du dispositif **Cliiink** et à la sensibilisation du tri du verre, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé un **challenge inter-associatif de tri du verre** sur son territoire : les 3 associations qui recycleront le plus de contenants en verre du 1er octobre 2020 au 31 Janvier 2021 seront récompensées d'une dotation financière. Après le site de compostage collectif Biovallon inauguré en 2019 au sein du parc Beauvallon, les **premiers sites de compostage collectifs de copropriétés** ainsi que le **site de compostage collectif de la Bastide Rouge** (réservé aux utilisateurs de la pépinière d'entreprises et aux formations) ont été lancés en 2020. La mise à disposition gratuite de composteurs et la démarche collective « Objectif Zéro Déchet » se sont poursuivies en 2020.

Cannes a obtenu en juillet 2020 la **première étoile du label « Ville Eco-propre »** décerné par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) pour son engagement dans l'amélioration durable de la propreté des espaces publics et le 26 novembre le Grand Prix du « Développement durable » décerné par la même association. La Ville a expérimenté en octobre 2020 un **prototype de nouveau cache conteneur** aux couleurs de BoccaCabana à proximité du kiosque 17, avant généralisation fin 2020 pour chaque kiosque du boulevard du Midi et en 2021 pour chaque kiosque de la Croisette.

Le 22 juin 2020, le Conseil Municipal de Cannes a voté le lancement d'un **plan zéro plastique à destination de tous les utilisateurs du domaine public** : 68 **organisateurs d'événements**, 441 **restaurateurs exploitants des terrasses**, 31 **plagistes** et 400 **associations** : ces partenaires se sont engagés, au plus tard au 1^{er} janvier 2021, à ne plus vendre, utiliser ou distribuer de **vaisselle en plastique à usage unique ni de bouteilles d'eau en plastique**, et à sensibiliser leurs salariés, clients et usagers pour les encourager à réduire leur utilisation de plastique à usage unique.

La CACPL a signé en novembre 2020 un contrat de 15 ans avec GrDF pour **transformer en biogaz les boues de la station d'épuration Aquaviva** ; la perspective de production de la station s'élève à 580 000 m³ de gaz par an, l'équivalent de la consommation de 2 000 foyers.

Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine.

Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion

Afin d'accompagner au mieux la recherche de logement des travailleurs saisonniers, la Mairie de Cannes a signé en décembre 2019 une **convention triennale « logement des travailleurs saisonniers »** avec l'État, la CACPL et Action Logement. Cette convention a pour objectif de développer et de mobiliser sur une période de trois ans l'offre de logements nécessaires pour répondre aux besoins des salariés. Fin 2020, les **travaux de création de trente-six logements** ont été engagés au cœur de la Bocca **avec un bail réel solidaire** (les logements seront vendus sans propriété du foncier afin de diminuer fortement leur prix d'acquisition et assorti d'une redevance mensuelle au titre de la location du foncier) ; il s'agit de la première opération de ce type dans les Alpes Maritimes.

À l'initiative d'un groupe de jeunes Cannois « AideSDF 06 », du Conseil municipal des jeunes cannois, et en partenariat avec le Samu social de Cannes, des vêtements chauds, des produits d'hygiène, des sacs de couchage, etc. ont été récoltés fin 2019 par des jeunes collégiens et lycéens cannois au profit des sans-abris. La remise des dons a eu lieu le samedi 18 janvier 2020 dans les locaux du Samu social. Des coupes de cheveux solidaires ont par ailleurs été organisées début 2020 par deux femmes chaque mercredi midi dans la cour de l'association J'Avais Faim.

En **solidarité avec les vallées de l'arrière-pays niçois** (Tinée, Roya, Vésubie) lourdement frappées lors des intempéries du 2 octobre 2020, la Mairie de Cannes a ouvert un **centre de collecte de produits de première nécessité**, et a mis en place **des urnes et une plateforme de dons en ligne** qui ont permis de collecter 46 294,20 euros (montant au 18 novembre 2020). Une **subvention municipale** de 50 000 euros a été attribuée aux communes sinistrées et une subvention de 50 000 euros au Conseil Départemental, ainsi que des subventions de 10 000 euros à la Protection Civile et 1 500 euros au Secours Civil Cannes Pays de Lérins, au Secours Catholique, au Secours Populaire Français et à la Croix Rouge. La Ville et la Communauté d'Agglomération ont également envoyé des **experts en eau, assainissement et bâtiment**, et ont mis à disposition un **téléphone satellite** et des kits sanitaires. Le syndicat des hôteliers a de son côté proposé 400 places d'hébergement d'urgence.

A l'occasion du premier confinement lié à l'épidémie Covid-19, un **centre d'accueil des sans domicile fixe** a été ouvert **au sein du Palais des Festivals et des Congrès**. Lors du second confinement un centre a été ouvert dans les locaux de l'ancienne Maison des Associations. Des appels téléphoniques ont été passés aux personnes isolées ou fragilisées (8 995 personnes contactées lors du premier confinement), une livraison de colis alimentaires ou une aide aux courses a été mise en place (711 courses apportées à domicile lors du premier confinement). Les commerces cannois ont quant à eux lancé de nombreuses actions solidaires, notamment envers le personnel soignant.

Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois

Afin de lutter contre la radicalisation des jeunes, la Mairie de Cannes a mis en place en décembre 2019 une **charte de respect des principes républicains**, qui a été signée en 2020 par toutes les associations locales sportives et d'animation à destination de la jeunesse. Par ailleurs le Maire de Cannes a pris en juin 2020 un arrêté d'interdiction de la vente de protoxyde d'azote et de son utilisation sur la voie publique.

L'année scolaire 2019 – 2020 est la première année de l'**aire marine éducative (AME) du Mouré Rouge** (une classe de l'école Marcel Pagnol accompagnée par l'association Naturdive) ; les actions menées ont porté sur la réalisation d'un état des lieux du site, la mise en place d'un Conseil des enfants pour la mer au sein de la classe, la création du logo, les rencontres avec un marin, un plongeur, le gestionnaire du site Natura2000, la référente Pelagos, les employés de la base nautique et avec d'autres gestionnaires d'AME, plusieurs collectes des déchets avec catégorisation des déchets pour faire un comptage, des sensibilisations menées sur la biodiversité marine, la posidonie, le plancton, les oiseaux marins et le cycle de l'eau. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Iles de Lérins et Pays d'Azur a accompagné de son côté une seconde **aire marine éducative sur l'île Sainte Marguerite** et une **aire terrestre éducative** dans la basse vallée de la Siagne : compte tenu des intempéries de la fin de l'année 2019 et du confinement du printemps 2020 ces deux démarches ont peu avancé en 2019 – 2020 mais ont redémarré au second semestre 2020 (notamment avec l'organisation en octobre 2020 sur les côtes de l'île Sainte Marguerite d'un nettoyage des déchets flottants issus de la tempête Alex).

21 classes cannoises ont bénéficié en 2019 – 2020 du **programme Watty à l'école** qui sensibilise les enfants sur les économies d'énergie ; 28 classes seront sensibilisées en 2020 – 2021 dans le cadre de ce programme.

La salle multisport Le Poussin totalement rénovée a été inaugurée en décembre 2019, et le gymnase de l'école Jacqueline de Romilly a été inauguré en février 2020. La **nouvelle salle des Hespérides**, destiné aux activités de plusieurs associations sportives, a été livrée en septembre 2020 ; son toit a été végétalisé au mois d'octobre. Un Hype Market a été organisé les 11 et 25 juillet et le 8 août sur les allées de la Liberté.

Le 14 février 2020, les **clefs du bâtiment du campus universitaire de Cannes ont été remises à l'Université Côte d'Azur** ; les travaux de finition ont pris quelques mois de retard en raison du confinement et les formations ne pourront s'installer qu'au début de l'année 2021. Comme chaque année, le prix de l'excellence éducative Jacqueline de Romilly a été remis en août 2020 à 15 jeunes cannois ayant obtenu la mention très bien au Baccalauréat.

Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées

La Mairie de Cannes a été pleinement mobilisée tout au long de l'année 2020, et en particulier pendant les deux périodes de confinement, pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Dès le 17 mars 38 958 **matériels de protection** ont été remis à l'hôpital de Cannes, et les établissements de soin privés ont été dotés à partir du 10 avril. Lors de la première vague de l'épidémie, 447 442 **masques de protection** ont été fournis aux agents municipaux, intercommunaux et de l'Etat et aux travailleurs du privé en contact avec la population. En novembre 2020, la Mairie de Cannes a équipé les agents d'accueil municipaux et les instituteurs cannois de **masques transparents**, pour faciliter les échanges et maintenir le lien social avec les personnes et écoliers malentendants, sourds et muets.

La Mairie a créé la **Manufacture de Masques en Réseau Cannois Individuels (MMERCI)** avec quarante couturier(e)s cannois(e)s qui ont réalisé **280 000 masques en tissu alternatifs**. Une **logistique de distribution de ces masques à la population** a été mise en place avec des envois postaux et la mise en place de 2 drives et 8 sites de distribution piétons. 4 500 masques ont par ailleurs été distribués fin octobre – début novembre aux écoliers cannois après la mise en place du masque obligatoire à partir de 6 ans.

La Mairie a procédé à partir du 25 mars 2020 à une **campagne de désinfection générale des rues et du mobilier urbain**. Un partenariat inédit a été mis en place entre l'hôpital de Cannes et la Polyclinique Oxford pour répartir les espaces de soin. A l'occasion du reconfinement, la Mairie de Cannes a ouvert le vendredi 30 octobre une **hotline** pour répondre à toutes les questions relevant exclusivement de l'ordre médical.

Une **campagne massive de tests des personnels des crèches et du CCAS** a été organisée pour préparer la sortie du premier confinement. Le 21 septembre, **un laboratoire dédié uniquement aux tests Covid des publics prioritaires a été ouvert dans les locaux municipaux**. A partir du 30 octobre 2020, des **tests antigéniques rapides** (résultats disponibles en 30 minutes) ont été effectués de façon systématique et exhaustive dans **tous les EHPAD** de la commune (personnels, résidents, et visiteurs), dans les **résidences autonomie**, sur **tous les occupants des navires et yachts** accostant dans les ports de Cannes (personnels d'équipage et passagers), et dans les deux centres d'accueil des personnes sans domicile fixe, pour mieux détecter et isoler les cas positifs, notamment chez les publics à risques, et faire baisser efficacement le taux de reproduction de la maladie. En novembre 2020, la Mairie a accordé à tous les professionnels de la médecine de ville souhaitant développer les tests antigéniques, dont les pharmacies, la **possibilité d'occuper le domaine public à titre dérogatoire et gracieux**.

La **maternité de l'hôpital Simone Veil** a été en février 2020 la première maternité de France à obtenir la **certification THQSE** (Très Haute Qualité Sanitaire, sociale et Environnementale). Les **travaux de construction d'une nouvelle maison de retraite** de 315 lits à l'hôpital Simone Veil ont débuté en novembre 2020 (livraison prévue au dernier trimestre 2022).

Les travaux de mise en accessibilité du patrimoine communal se sont poursuivis en 2020 pour un montant d'un million d'euros.

Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous

Une **bibliothèque partagée, gratuite et accessible à tous** a été installée dans le parking **Suquet Forville** (niveau -4) et propose un large choix de livres pour tous. Les ouvrages sont mis à disposition par la Mairie et les Cannois qui le souhaitent peuvent également déposer des livres pour les partager avec les autres lecteurs.

La Mairie de Cannes a lancé pendant le premier confinement « **Cannes Culturelle et Sportive** », des parenthèses numériques accessibles à tous, **50 vidéos de coaching sportif ainsi que de nombreux rendez-vous numériques « Cannes Culture on Air - La culture est essentielle »**, relancés pendant le second confinement. Six projections en plein air (**Cannes Ciné Drive**) ont été mises en place du 20 au 31 mai avant la réouverture des salles de cinéma ; dix-sept projections ont été organisées dans le cadre de Ciné Quartier.

Le 26 septembre 2020, les musiciens de l'orchestre régional de Cannes ont donné deux concerts insolites et gratuits à la résidence les Muriers à la Bocca : ils ont interprété un « **Grand Ensemble** » pour **immeuble et orchestre** à un public venu nombreux assis sur des transats.

Le **festival Cannes Series** a été reprogrammé du 9 au 14 octobre 2020, et une édition « **Spécial Cannes 2020** » a été organisée du 27 au 29 octobre en hommage à l'édition 2020 de Festival de Cannes qui n'a pas pu se tenir normalement en raison du contexte sanitaire.

Banijay, l'Université Côte d'Azur et la Mairie de Cannes ont lancé en mai 2020 le « **Content Creatives Incubator** » un concept inédit de **résidence de projets** pour les étudiants et les jeunes diplômés créatifs afin de créer l'**émission audiovisuelle de demain**. Alliant des masterclasses avec de grands professionnels de l'industrie audiovisuelle, un encadrement par des experts en design thinking, un partenariat avec le Mipcom offrant un accès illimité à son contenu, la première édition de cette formation intensive s'est tenue en ligne du 12 au 30 octobre 2020. Les quinze jeunes talents ayant participé à ce programme inédit ont présenté leur projet de création audiovisuelle devant un jury qui a sélectionné le plus abouti d'entre eux ; l'équipe gagnante aura la chance d'intégrer Banijay, premier groupe mondial de production et de distribution de contenus, avec à la clef des stages ou des contrats à durée déterminée. **Deux résidences internationales d'écriture de scénarios, Canneseries Unlimited dédiée à l'écriture de séries, et CannesFilms Unlimited dédiée à l'écriture de longs-métrages**, ont démarré en novembre 2020.

La Mairie de Cannes a confié en octobre 2020 la conception du **futur musée international du cinéma** à Universcience, le gestionnaire du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

La Fondation du Patrimoine a lancé en novembre 2020 un **appel aux dons pour restaurer le clocher de l'église Notre Dame d'Espérance et le maître-hôtel de la chapelle de la Miséricorde**.

Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet économique de l'Agenda 21 : l'objectif est de faire de Cannes une ville durable intelligente, sûre et attractive pour les entreprises et les touristes qui sont le moteur de notre économie.

Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une ville intelligente

A l'occasion du premier et du second confinement, la Mairie de Cannes a organisé un **télétravail massif de ses agents** (pour les fonctions qui le permettaient), avec la mise en place d'un dispositif d'accès à distance à l'environnement numérique de travail. Les réunions en visioconférence ont été développées.

Fin avril la Mairie a lancé la **marketplace Shoopier** pour valoriser les commerces locaux sur internet, complétée en septembre par le lancement de **l'application mobile Shoopier** qui permet la réception d'offres commerciales géolocalisées.

Afin de réduire l'impact de la logistique événementielle sur la circulation piétonne et automobile, un **cahier des charges dédié au montage - démontage des événements organisés sur les plages privées de la Croisette** a été élaboré en lien avec les professionnels fin 2019 et début 2020, portant plus spécifiquement sur les périodes de grutage liées à l'installation de structures éphémères. L'annulation de la quasi-totalité des grands événements en raison de la crise sanitaire n'a pas permis la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif.

La Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins ont signé en 2020 une convention avec La Poste afin d'optimiser la logistique urbaine et de réduire son impact environnemental.

Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique

La Mairie de Cannes a recruté en décembre 2019 un **manager de centre-ville** pour mobiliser et accompagner les commerçants, être force de proposition à l'élaboration de la stratégie de développement commercial du centre-ville et à la mise en œuvre de son plan d'actions. Dans le souci constant de soutenir le commerce de proximité et de développer toujours davantage l'attractivité commerciale de la ville, la Mairie de Cannes a renouvelé début 2020 l'opération **Sales and the City**, destinée à promouvoir les soldes d'hiver. Les nocturnes cannoises (marchés nocturnes) ont été organisés en juillet et août 2020 les mardis, mercredis et jeudis soirs (promenade Jean Hibert, place du marché de la Bocca et quai Saint Pierre) et la première édition de la **Grande Braderie Cannoise** a été organisée dans le centre-ville de Cannes et Cannes La Bocca, les vendredi 9 et samedi 10 octobre.

Afin de soutenir les acteurs économiques locaux durement touchés par la crise sanitaire et les conséquences du confinement, la Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins ont procédé à des **exonérations et reports de taxes et redevance** pour de nombreuses entreprises.

Une campagne de promotion de la destination Cannes à l'international a été lancée début 2020. Des campagnes de publicité post-confinement ont été lancées, au niveau national avec « **Cannes, notre bout du monde** » qui a proposé 1 nuit offerte pour 3 nuits payées dans les hôtels cannois (offre valable pour les 5 000 premiers séjours réservés entre le 15 juin et le 30 septembre) et au niveau local avec huit visuels sur le thème « **soutenons nos commerçants - relocalisons nos achats** ».

Un **élargissement des terrasses** a été mis en place pour les restaurateurs concernés afin de respecter la distanciation sociale sans réduire trop fortement la capacité d'accueil. Un **guide de bonnes pratiques sanitaires à l'attention des restaurateurs** a été élaboré avec une charte et un label #monrestoestpret associé.

Plusieurs initiatives ont été lancées afin d'aider les commerces locaux à survivre malgré la crise sanitaire qui les a lourdement impactés. Pendant le premier confinement, la Mairie de Cannes a mis en place **#HelpCommerces** qui a permis de mobiliser des dons privés pour réaliser des achats dans des commerces locaux à destination des personnes les plus fragiles et les plus isolées (fleurs, livres, chocolats, vêtements,...) ; cette initiative a été relancée à l'occasion du deuxième confinement. Fin mars 2020, la Mairie de Cannes a mis en place le service de commande et de livraison de courses à domicile « **Allô Courses** » pour palier la fermeture des marchés alimentaires.

Le **#PASS Entreprises Cannes Lérins**, plan intercommunal d'accompagnement, soutien et sauvegarde des entreprises a été lancé en avril 2020 ; il a été complété en octobre 2020 par un **plan de relance local** à l'échelle de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins proposé dans le cadre du plan de relance national. Du 2 au 4 septembre s'est tenue la première édition du « **Cannes Entrepreneurship Summit** », un événement de relance économique organisé par l'association cannoise de la French Tech Côte d'Azur Cannes is Up avec le soutien de la Région Sud ; cet événement a réuni plus de 400 professionnels azuréens autour de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Les 25 et 26 septembre s'est tenu à la Licorne l'opération **Act in Sales**, un concours de création d'entreprises ouvert aux futurs entrepreneurs et à tous les commerçants de proximité fragilisés par la crise sanitaire et qui souhaitaient booster, digitaliser ou réorienter leur offre ou bien trouver un repreneur pour leur commerce. Le 27 octobre 2020, à l'occasion du reconfinement, la Mairie de Cannes a mis en place une **cellule municipale de soutien social et financier à destination des entreprises locales**.

Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable

En août 2020, le Palais des Festivals et des Congrès a été **labellisé sécurité sanitaire Covid-19 Business ready et Ecovid** avec des mesures concrètes concernant les infrastructures, la maîtrise des prestataires et fournisseurs, la protection des salariés et des visiteurs et l'accompagnement pour la préparation et l'accueil d'événements (100 points de contrôle).

Le 10 octobre, la Ville de Cannes a lancé **TED Countdown**, s'inscrivant dans une démarche internationale, compte à rebours d'un an pour trouver des solutions aux enjeux environnementaux. Cinq communautés thématiques ont été constituées regroupant des grands énergéticiens, des laboratoires de recherche, des start-up, des associations et des citoyens pour lancer un accélérateur de solutions sur cinq thématiques : énergie 100% propre, environnement naturel, alimentation et gestion des déchets, transports durables et matériaux.

Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique

Cannes a testé le 25 août 2020 une **signalétique d'évacuation en cas de raz de marée**. En septembre 2020, la Mairie de Cannes a intégré en tant que ville suiveuse le **projet européen MERIT sur la résilience des zones côtières**.

Dans le cadre de son plan de gestion et prévention des risques majeurs, la Mairie de Cannes a décidé en septembre 2020 de mieux organiser et coordonner les nombreux bénévoles qui sont intervenus au cours des dernières intempéries en créant une **Réserve communale de sécurité civile cannoise**. Placée sous l'autorité du Maire, cette réserve de bénévoles aura alors des missions réparties selon trois volets, chacun mis en œuvre sous la tutelle du service municipal dédié. Le premier concernera la prévention. Le deuxième volet sera celui du soutien aux populations. Enfin, le troisième volet aura pour objet le retour à la normale. Une campagne de recrutement a été lancée : une centaine de candidatures devraient être retenues sur cent quarante reçues.

En avril 2020, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a procédé au **curage du vallon du Devens** : 100 m de collecteur d'eau pluviale et 3.9 km de cours d'eau, vallon et réseaux, y compris sur le domaine privé, afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales en cas d'intempéries : 90 m³ de sédiments ont été enlevés à cette occasion. Une **nouvelle passerelle piétonne** a été posée le 31 juillet **sur la Frayère** (mise en service le 26 août), résistante à une crue centennale, entre le parking Amador Lopez et le centre aquatique Grand Bleu, pour remplacer celle qui a été emportée par les intempéries d'octobre 2015. Les 10 et 11 septembre a été expérimenté à la Bocca un **dispositif mobile de pompage des eaux pluviales**, activé en cas de fortes averses ; il a été notamment activé lors des alertes météo du 26 septembre et du 2 octobre.

Le 12 juin, le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** de la Communauté d'agglomération Cannes Lérins a reçu un **avis favorable** du bassin Rhône Méditerranée, suivi en juillet d'un avis favorable de la commission mixte « inondation » du Ministère de la Transition Ecologique (juillet), ce qui a permis d'enclencher un financement de 28 millions d'euros HT pour de nouveaux aménagements.

En novembre 2020, la Mairie de Cannes a lancé les **phases 3 et 4 du projet BoccaCabana** avec les travaux d'aménagement du boulevard du Midi-Louise Moreau sur 350 m entre le square Mistral et le parking Liégeard et sur 400 m entre les passages Pierre Sépard et Verrerie, pour une livraison prévue en juillet 2021.

Entre juillet 2019 et janvier 2020, les trente-deux compagnies faisant escale à Cannes ont signé la **Charte pour une croisière durable en baie de Cannes**, s'engageant ainsi à réduire leurs émissions polluantes dans l'air (en utilisant un carburant à 0.1 % de soufre), à réduire la pollution en mer, à protéger la biodiversité et à mettre en œuvre une démarche environnementale globalisée. En parallèle, l'association Naturdive a construit un outil permettant d'identifier les bateaux de plus de 24 mètres qui mouillent sur les herbiers de posidonies et/ou les zones coralligènes. En octobre 2020, le Préfet maritime de la Méditerranée a signé un arrêté préfectoral réglementant le mouillage des navires de longueur supérieure ou égale à 24 mètres – de pavillon français ou étranger – en baie de Cannes, en interdisant notamment leur mouillage sur les zones de posidonies et entre les deux îles.

Afin de lutter contre la pollution marine, l'Agglomération Cannes Lérins a procédé en mars 2020 à la pose expérimentale d'un premier **filet haute résistance de rétention des déchets** sur l'exutoire d'une canalisation d'eaux pluviales se déversant dans le cours d'eau de la Frayère, complétée en juillet et décembre par un dispositif similaire à l'extrémité de deux émissaires donnant sur le Vieux Port. Depuis le mois de mars, tous les plaisanciers du port Canto disposent d'un **service gratuit de pompage des eaux usées** afin d'éviter leur écoulement dans les eaux traitées par la station d'épuration Aquaviva ; il s'agit de la première station de pompage du bassin méditerranéen à être équipée d'une sonde de détection des hydrocarbures et détergents.

Une zone d'interdiction totale de mouillage de 44 hectares a été délimitée au printemps 2020 au nord de l'île Sainte Marguerite ; au sein de cette zone le mouillage est interdit toute l'année, sauf pour les navires de pêche professionnelle et sauf à l'intérieur d'une **zone de mouillage écologique pouvant accueillir 30 navires en période estivale**.

En juillet, **30 nouvelles nurseries à poissons** ont été installées dans le Vieux Port, 8 sous le quai de l'hélistation et 22 sous les pontons du port ; avec celles déjà installées au Port Canto, Cannes possède à présent 73 Biohuts® sur son littoral.

Fin février 2020, les **posidonies** récoltées sur les plages à la fin de l'hiver 2019 ont été chargées sur une barge remorquée et leur largage été effectué au niveau d'une fosse sous-marine située à 4 milles nautiques au sud de l'île Saint Honorat ; au total, ce sont près de 4 000 m³ de posidonies qui ont été rejetées en mer, un « **clapage** » dans le respect complet de la réglementation.

Les **six sculptures en pierre** de 2 mètres de hauteur aux traits d'habitants cannois et réalisées par **Jason deCaires Taylor** ont été immergées fin novembre 2020 au sud de l'île Sainte Marguerite : elles constitueront un **musée sous-marin** et un réservoir de biodiversité. Le **Bélem**, célèbre trois-mâts du XIXe siècle classé monument historique, est accueilli gratuitement au port Canto entre octobre 2020 et mars 2021.

Inscrit dans le dispositif éducatif l'Eco-Parlement des jeunes®, le CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur a animé, de mi-mars à fin juin 2019, un programme pour impliquer les jeunes Cannois dans la prévention des déchets et la préservation du milieu marin. Les élèves de 11 classes cannoises ont participé à des activités, basées sur une démarche d'investigation pour leur permettre de comprendre la problématique des déchets induits par notre consommation et de devenir des citoyens acteurs. Le CPIE a rassemblé dans un livret « **observatoire photographique de mon littoral** » leurs productions réalisées au cours de ce programme pédagogique. Ce livret a été remis aux élèves le 7 janvier 2020 à l'école Marcel Pagnol.

Le CPIE et l'association Naturdive accompagnent depuis l'année scolaire 2019 – 2020 deux classes dans la « gestion » de deux **aires marines éducatives** (l'initiative a été étendue en septembre 2020 à l'ensemble de l'école Marcel Pagnol pour l'aire marine éducative du Mouré Rouge accompagnée par Naturdive).

Comme à chaque saison estivale, les **campagnes Ecogestes (pour les plaisanciers) et Inf'eau Mer (sur les plages de Cannes)** ont sensibilisé de nombreux touristes au respect de l'environnement.

Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable

Cet axe met en avant l'exemplarité des actions de la Ville en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions.

Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable

L'éclairage du boulevard du Riou a été totalement modernisé en 2020 : 33 candélabres ont été changés pour une meilleure intégration dans le paysage, une durée de vie plus longue et une économie d'énergie de 70 %.

Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations de sensibilisation à l'environnement des publics scolaires et du grand public n'ont pas pu se tenir : les éditions 2020 de la journée mondiale de l'environnement, de la randonnée contée, de la semaine de l'arbre et du Climathon ont dû être annulées. Certains ateliers de sensibilisation proposés sur le temps scolaire et périscolaire par l'association Méditerranée 2000 dans le cadre du « Parcours DD » et des Semaines « Point Fort » Thématiques ont dû être reportés pendant le premier confinement, mais tous ont pu être reprogrammés en présentiel ou en distanciel avant la fin de l'année 2020.

La semaine européenne du développement durable et la semaine européenne de la mobilité ont été fusionnées pour proposer aux cannois un programme d'animations à la fin du mois de septembre 2020. Dans un contexte sanitaire contraint, cette **semaine du développement durable et de la mobilité** a commencé le 19 septembre par un salon de la marche et du vélo et s'est terminée le 27 septembre avec la grande manifestation **Cannes Champêtre**. Au total, en 2020, 3 164 adultes et 704 enfants ont été sensibilisés à l'environnement, dont plus de 2 200 à l'occasion de Cannes Champêtre.

Le lancement du **plan zéro plastique** a également été le moyen de sensibiliser 68 organisateurs d'événements, 441 restaurateurs exploitants des terrasses, 31 plagistes et 400 associations à l'impact du plastique sur le milieu naturel et à la nécessité de réduire notre utilisation de plastique à usage unique. Comme les années précédentes, 60 familles cannoises ont participé en 2020 à la démarche collective « Objectif Zéro Déchet ».

Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité

En 2020, la Mairie de Cannes a réalisé un **bilan de ses émissions de gaz à effet de serre** (GES) directes liées aux consommations de gaz, de fioul et de carburant (SCOPE 1) et indirectes liées à la production l'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid (SCOPE 2), concernant son patrimoine et ses compétences, au titre de l'année 2019 (exercice déjà réalisé sur les années de référence 2011 et 2015). Ce bilan est exprimé en tonnes équivalent CO2 : une tonne équivalent CO2 équivaut à environ 3 000 kilomètres parcourus par une Twingo en centre-ville.

Les émissions de GES de la Mairie de Cannes s'élèvent à 8 276 tonnes CO₂ eq en 2019 contre 9 757 tonnes CO₂ eq en 2015 et 9 823 tonnes en 2011, soit une **réduction de 15 %** entre 2015 et 2019 **avec un périmètre élargi** (Médiathèque Romain Gary et Régie Cannes parking) **et de 17 % à périmètre constant**. Dans le détail, les **émissions de GES liées aux bâtiments ont diminué de 12.5 %** (15 % à périmètre constant), les **émissions de GES liées à l'éclairage public ont diminué de 16 %** et les **émissions de GES liées aux véhicules ont diminué de 24 %**. Il s'agit donc d'une très bonne performance globale, à conforter dans l'avenir en suivant de façon plus serrée les évolutions de consommation qui peuvent apparaître sur certains bâtiments.

La Mairie de Cannes a pu encaisser en 2020 le solde des subventions dues dans le cadre de la mise en œuvre entre 2015 et 2019 de son programme d'actions « **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** », soient 258 320 euros qui s'ajoutent aux 799 800 euros déjà perçus. Au total la Ville aura obtenu plus d'un million d'euros pour mettre en place une télégestion de l'éclairage public, acquérir des véhicules propres, développer les modes doux, optimiser la logistique urbaine, gérer durablement les déchets, favoriser l'économie circulaire, développer la nature et la biodiversité en ville et préserver le littoral des effets du changement climatique.

En 2019, la Ville de Cannes a valorisé ses travaux d'économie d'énergie réalisés en 2018 sous forme de **certificats d'économies d'énergie** pour un volume de 324 591 163 kWh cumac, dont 320 498 172 kWh cumac **dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »** de Cannes Pays de Lérins ; la vente de ces certificats d'économies d'énergie a rapporté **2 914 829 euros HT** à la Mairie de Cannes. En 2020, les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2018 ont généré un volume de 8 786 018 kWh cumac, dont la vente a rapporté 71 869,63 euros HT à la Mairie de Cannes (informations détaillées en Annexe de ce rapport).

Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail

A l'occasion du premier confinement, la Mairie de Cannes a développé massivement la pratique du télétravail pour les agents dont les fonctions le permettaient ; cette possibilité a également été développée fin 2020 à l'occasion du second confinement.

Pendant ce même confinement, de nombreux agents communaux ont été mobilisés en dehors de leur activité « normale » dans le cadre du **plan de continuité d'activité** pour distribuer les masques au grand public ou gérer la logistique des tests Covid avant la réouverture des écoles.

Les travaux d'amélioration des conditions de travail des agents se sont poursuivis en 2020.

Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21

La Ville de Cannes a adhéré en septembre 2020 au **Conseil International pour les Initiatives Ecologiques locales (ICLEI)**, le plus grand réseau international de collectivités engagées en faveur du développement durable qui regroupe 1 750 collectivités réparties dans 124 pays dont 11 collectivités territoriales françaises. Cette adhésion a d'ores et déjà permis à Cannes d'intégrer deux projets européens, l'un consacré à la résilience des villes côtières et l'autre dédié à la production d'hydrogène.

ANNEXE

Bilans 2019 et 2020 des cessions de certificats d'économies d'énergie

Information du Conseil Municipal sur le prix de vente obtenu et le montant total des transactions effectuées

Dans le cadre de sa politique globale liant protection de l'environnement et services publics de qualité, la Mairie de Cannes a intégré, dans ses travaux et chantiers, des objectifs en faveur de la maîtrise de l'énergie et a adhéré au dispositif des certificats d'économie d'énergie créé par la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique.

Cette loi permet aux collectivités locales d'obtenir la délivrance par le Ministère de l'environnement et de la transition écologique des certificats d'économies d'énergie au titre des travaux portant sur leur patrimoine et qui s'inscrivent dans le cadre de la maîtrise de l'énergie.

Cadre de la cession des Certificats d'Economies d'Energie (Délibération du 12 novembre 2018)

Par délibération en date du 12 novembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder à la cession de ces certificats d'économies d'énergie en vue de dégager des recettes permettant, notamment, de réaliser de nouveaux travaux générant des économies d'énergie dans son patrimoine bâti et dans les dispositifs d'éclairage publics.

Cette autorisation porte sur un volume global maximal de 500.000.000 kWh cumac à l'opérateur qui aurait fait la meilleure proposition.

Par ailleurs, toutes les transactions portant cession et acquisition de ces certificats d'économies d'énergie sont effectuées systématiquement via la plateforme internet Emmy du Ministère de l'environnement et de la transition écologique.

Dernier point, la cession doit être opérée au meilleur prix et ne peut intervenir à un prix minimum de 0,3 centime d'euro par kWh cumac.

Certificats d'Economies d'Energie: Montant total des transactions obtenues en 2019

En 2019, la Ville a obtenu un volume global de certificats d'économies d'énergie de 324 591 163 kWh cumac générés par les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2018. Ce volume exceptionnel a pu être atteint grâce à deux dispositifs :

- des C.E.E. classiques pour un volume de 4 092 990 kWh cumac,

- des C.E.E. « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » du Pays de Lérins pour un volume de 320 498 172 kWh cumac.

La transaction réalisée par la Ville en 2019 a porté sur la totalité des C.E.E., cet effet volume a permis d'obtenir une offre avantageuse qui s'est concrétisée par la signature d'un contrat de cession global avec la Société Act Commodities BV. Ainsi, la Mairie de Cannes a pu prétendre à un prix de vente de CEE de 0,00898 € le kWh cumac, nettement supérieur au prix moyen pondéré constaté dans le registre Emmy (soit 0,00651 € le kWh cumac).

Sur la base de ce prix de vente, le montant total des cessions s'est élevé à 2 914 829 € HT, cette recette majeure sera réinvestie dans la poursuite des travaux d'amélioration énergétique et d'optimisation de l'éclairage public du programme du développement durable adopté par la Mairie de Cannes.

Certificats d'Economies d'Energie: Montant total des transactions obtenues en 2020

En 2020, la Ville a obtenu un volume global de certificats d'économies d'énergie de 8 786 018 kWh cumac générés par les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2019.

La transaction réalisée par la Ville en 2020 a porté sur la totalité des C.E.E. et s'est concrétisée par la signature d'un contrat de cession global avec la Société « LA COMPAGNIE DES ECONOMIES D'ENERGIES » (C2E). Ainsi, la Mairie de Cannes a pu prétendre à un prix de vente de CEE de 0,00818 € le kWh cumac.

Sur la base de ce prix de vente, le montant total des cessions s'est élevé à 71 869,63 € HT. Cette recette majeure sera réinvestie dans la poursuite des travaux d'amélioration énergétique et d'optimisation de l'éclairage public du programme du développement durable adopté par la Mairie de Cannes.

Récapitulatif des ventes des Certificats d'Economies d'Energie

Année cession	Volume (KWh cumac)	Prix vente (€ HT /KWh)	Montant cession (€ HT)
2019	324 591 163	0,00898	2 914 829 € HT
2020	8 786 018	0,00818	71 869,63 € HT
Total	333 377 181	/	2 986 698.63 € HT



Service Environnement

74 rue Georges Clemenceau

06400 CANNES

Tel : 04 89 82 20 10

Mail : forumcannes21@ville-cannes.fr

Forum numérique www.21placedurable.cannes.com

Site internet : www.cannes.com